

 Festival alfred  festivalalfred

LE Festival *alfred!*

Festival

Éclat
Urbain

STREET
ART

HORBOURG
-WIHR

L'info
communale
#347
Septembre
2025


Horbourg-
Wihr

Festival
STREET
ART

LIEU RDV

Salle des fêtes de Wihr
Profil du Futur
rue de Fortschwihr
Horbourg-Wihr

#2
édition

Samedi 27/09
10H30 à 22H

Dimanche 28/09
10H30 à 17H

27 et 28
SEPTEMBRE
2025

BAR
FOOD TRUCK
ART SHOP
DJ SET

2FLUI · APAIZ · BAMBI · BYSAR · CALLIGRAPAINT ·
DEMOISELLE MM KALDEA · LA BOUDEUSE ·
LUCIE FLÉTY · MA RIE · PIERREREB · PINK' ·
POTER · POTI · RUNS · WEARONE

SOMMAIRE

03

Le mot du maire

04

Le conseil en bref

09

Municipalité

22

CCAS

24

Associations

38

Vie quotidienne

47

Tribunes



Le mot du maire

Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour vous faire part des principales actualités qui marquent cette fin d'année.

L'été n'a pas été de tout repos pour les services techniques et de propreté.

Entre la gestion du quotidien, le déménagement, le nettoyage et l'installation dans la nouvelle école, ils ont été mobilisés sur de nombreux fronts. Aménager un bâtiment de 3 300 m² sur une période aussi courte a représenté un chantier conséquent, désormais achevé. Ils ont relevé le défi, félicitations à eux !

À l'issue de l'inauguration prévue le 6 septembre au matin, le nouveau pôle scolaire élémentaire et périscolaire sera accessible au public pour une visite découverte.

Les familles des élèves ainsi que l'ensemble des habitants de la commune pourront découvrir et se familiariser avec les nouveaux locaux.

Les années de travail et les efforts constants de notre service des espaces verts ont été justement récompensés par le renouvellement de la troisième fleur.

L'objectif poursuivi reste d'embellir la commune tout en maîtrisant et en réduisant la consommation d'eau. Cela suppose de nouveaux choix, de nouvelles pratiques. Il est nécessaire de prendre le temps pour mettre ces changements en place, et surtout de saisir l'occasion d'en expliquer les raisons et le sens à nos concitoyens.

D'ici la fin d'année, ou en tout d'année prochaine, l'IlI devrait être enfin à nouveau franchissable, à pied ou à vélo, au niveau du pont dit « des Américains ».

Les travaux d'installation de la nouvelle passerelle seront réalisés dès cet automne, en remplacement de l'ancienne structure. Une des travées de l'ancien pont sera mise en valeur sur un site qui reste à définir.

Les travaux visibles de rénovation de l'assainissement dans le quartier Wihr commenceront à la fin de cette année par la rue de l'Étang.

Par ailleurs, un nouvel éclairage public en technologie LED sera mis en service dès cet hiver.

L'éclairage des trottoirs pourra ainsi être rétabli la nuit, avec une réduction importante de l'intensité lumineuse, pour concilier confort et sobriété énergétique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée ainsi qu'un agréable automne.

Thierry Stuebner
Maire de Horbourg-Wihr

Le conseil en bref

Séance du 7 avril 2025

Versement d'une subvention complémentaire au CCAS pour 2025

Le conseil municipal a décidé d'accorder au CCAS de Horbourg-Wihr un complément de subvention d'un montant de 11 000 € et de porter ainsi à 24 000 € la subvention totale versée par la commune à cet organisme au titre de l'exercice 2025.

Versement d'une subvention complémentaire à l'AGAPEJ pour 2025

Le conseil municipal a décidé d'accorder à l'association de gestion des actions pour l'enfance et la jeunesse (AGAPEJ) de Horbourg-Wihr un complément de subvention d'un montant de 100 000 € et de porter ainsi à 235 000 € la subvention totale versée par la commune à cet organisme au titre de l'exercice 2025. Le montant total de la subvention pour 2025 pourra être révisé ultérieurement selon les besoins justifiés de l'association.

Bilan annuel 2024 des opérations immobilières de la commune

Le conseil municipal a pris acte des acquisitions et des cessions réalisées par la commune pendant l'année 2024 qui s'établissent comme suit :

Acquisitions

- Nature du bien : Parcelles / Surface : 147 ares
Prix : 151 177 € / Destination : Réserve foncière
- Nature du bien : Trottoirs / Surface : 2.05 ares
Prix : 1 € / Destination : Voirie

Cessions : Néant

Emplois saisonniers 2025

Le conseil municipal décide de créer onze emplois d'agent polyvalent des services techniques, qui seront essentiellement affectés à l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments et des équipements communaux et un emploi d'agent de gestion administrative, pour la période 1er juin au 30 septembre 2025. Les recrutements sont limités aux candidats âgés de 18 ans au moins au moment de la signature du contrat.

Transformation de l'emploi fonctionnel de secrétaire général en emploi fonctionnel de directeur général des services

Considérant qu'il y a lieu de mettre en conformité l'emploi fonctionnel de direction de la collectivité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le conseil municipal a décidé de transformer, à compter du 1er mai 2025, l'emploi fonctionnel de « secrétaire général de 5 000 à 10 000 habitants » créé par délibération du 13 juin 2000 en emploi fonctionnel de « directeur général des services des communes de plus de 2 000 habitants » à temps complet.

Protection sociale complémentaire – Approbation de l'accord collectif local prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'accord collectif local signé le 7 février 2025, relatif à la protection sociale complémentaire « prévoyance » pour les collectivités territoriales et établissements affiliés au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin (CDG68). Il a également choisi de se joindre à la procédure de marché public engagée par le CDG68, afin de permettre la mise en place, au 1er janvier 2026, d'un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative des employeurs. La protection du risque prévoyance vise à compléter la rémunération des agents territoriaux en cas de perte de revenus liée à une maladie, une incapacité, une invalidité, un décès ou un départ en retraite. Elle constitue, avec la couverture santé, l'un des volets de leur protection sociale complémentaire.

Organisation scolaire – Suppression du transfert anticipé des classes élémentaires des « Oliviers » dans le groupe scolaire les « Chênes » au 3ème trimestre scolaire 2024-2025

Le conseil municipal a décidé d'annuler le transfert des classes élémentaires du groupe scolaire Les Oliviers prévu pour le troisième trimestre de l'année scolaire 2024-2025. Ce transfert aura lieu finalement en même temps que celui des autres classes élémentaires de la commune, c'est-à-dire à la rentrée scolaire 2025. En conséquence, les horaires des classes concernées resteront inchangés pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2024-2025.

Plan de financement - Nouveau groupe scolaire élémentaire et périscolaire

Afin de pouvoir effectuer des demandes supplémentaires de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025, il a été nécessaire de phaser l'opération. Le conseil municipal a décidé d'adopter le nouveau plan de financement établi comme suit (plan de financement global) :

Dépenses	Montant € HT	Ressources	Montant € HT
Assistance à maîtrise d'ouvrage	22 795	Aides publiques	
Marché MO et bureaux d'étude	1 370 937	ETAT DETR/DSIL 2019	400 000
Mission SPS	9 750	ETAT DETR/DSIL 2025 (*)	940 000
Mission CT	24 910	CEA	500 000
Travaux	8 305 362	CAF	325 000
Révision des prix	277 257	COLMAR AGGLOMÉRATION	446 916
Mobilier	100 000	RÉGION	300 000
Aléas	419 786	Emprunt	3 000 000
Divers (publicité, diag ...)	121 089	Fonds propres	4 739 970
TOTAL	10 651 886	TOTAL	10 651 886

(*) nouvelle demande

Plan de financement - Travaux de rénovation de l'éclairage public

Dans le cadre des futurs travaux de rénovation de l'éclairage public, le conseil municipal a décidé d'arrêter le plan de financement prévisionnel comme suit afin d'effectuer des demandes de subvention :

Dépenses	Montant € HT	Ressources	Montant € HT
Travaux d'éclairage public	623 097.59	Aides publiques : TEA	25 000.00
		Emprunt	330 000.00
		Autofinancement	268 097.59
TOTAL	623 097.59	TOTAL	623 097.59

Séance du 26 mai 2025

Organisation de la carte scolaire – Fusion des écoles « Les Lauriers » et « Les Oliviers » à la rentrée 2025

Le directeur académique a annoncé pour la rentrée 2025 la fermeture de trois classes élémentaires monolingues de l'école des Oliviers (qui devient une école maternelle) et la réouverture de deux classes élémentaires monolingues transférées au nouveau groupe scolaire les Chênes, entraînant une fermeture nette d'une classe. Une classe bilingue sera également supprimée à l'école maternelle des Érables.

Pour garantir un enseignement bilingue sur chaque site, la municipalité a proposé de fusionner les écoles des « Lauriers » et des « Oliviers ». Cette solution permet de maintenir une classe maternelle monolingue et une bilingue sur chaque site, sous une direction unique, tout en contournant les contraintes administratives liées à l'ouverture d'une nouvelle école bilingue.

Le conseil municipal a par conséquent décidé de fusionner les écoles maternelles les Lauriers et les Oliviers à compter de la rentrée scolaire 2025, les réunissant au sein de l'établissement Les Lauriers et de maintenir, au sein de l'établissement fusionné, un enseignement sur les deux sites existants comprenant, pour chacun d'entre eux, au moins un enseignement bilingue.

Répartition des classes maternelles de la commune à compter de la rentrée scolaire 2025 :

Etablissement	Classes pourvues	Dont classes bilingues
Ecole Les Erables	3	1
Ecole Les Lauriers	2	1
Ecole Les Lauriers Annexe Les Oliviers	2	1
TOTAL	7	3

Construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire – Avenants aux marchés de travaux

Dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de construction du nouveau groupe scolaire élémentaire et périscolaire, le conseil municipal a décidé de conclure les avenants en augmentation portant sur le lot n°1 (TERRASSEMENTS/AMENAGEMENTS EXTERIEURS attribué à l'entreprise PONTIGGIA), sur le lot n°6 (ISOLATION THERMIQUE / ÉCHAFAUDAGES attribué à l'entreprise CERTEC CONCEPT), sur le lot n°7 (MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM / OCCULTATIONS attribué à

l'entreprise J. GREMME & CIE SAS), sur le lot n°9 (PLATRIERIE / FAUX-PLAFONDS attribué à OLRYS CLOISONS SAS), sur le lot n°10 (MENUISERIES INTERIEURES BOIS attribué à SIBOLD SUCCESEURS SAS), sur le lot n°13 (PEINTURE attribué à MSP PEINTURE SARL), sur le lot n°16 (ÉLECTRICITE attribué à ELECTRICITE VINCENTZ SAS), ainsi que les avenants en diminution portant sur le lot n°8 (SERRURERIE / METALLERIE attribué à XB METAL SARL), sur le lot n°11 (Carrelage / Faïence attribué à CRDE), sur le lot n°12 (RETELEMENTS DE SOLS SOUPLES attribué à MULTISOLS SARL), sur le lot n°14 (Plomberie sanitaire attribué à LABEAUNE JMC) sur le lot n°15 (CHAUFFAGE / VENTILATION attribué à LIEBERMANN SAS) et sur le lot n°20 (PHOTOVOLTAÏQUE attribué à VINCENTZ), détaillés ci-après :

		Variation par rapport au marché initial (avenants cumulés)
Lot n°1 - avenant n°2	+ 5 758.90 € HT	+ 1.75%
Lot n°6 - avenant n°1	+ 7 514.90 € HT	+ 5.27%
Lot n°7 - avenant n°1	+ 2 480.00 € HT	+ 0.31%
Lot n°9 - avenant n°1	+ 15 308.00 € HT	+ 3.70%
Lot n°10 - avenant n°2	+ 11 457.22 € HT	+ 1.39%
Lot n°13 - avenant n°1	+ 1 400.00 € HT	+ 1.38%
Lot n°16 - avenant n°1	+ 7 698.09 € HT	+ 1.29%
Lot n°8 - avenant n°2	- 25 354.00 € HT	- 11.27%
Lot n°11 - avenant n°1	- 1 626.00 € HT	- 2.11%
Lot n°12 - avenant n°1	- 7 375.20 € HT	- 4.49%
Lot n°14 - avenant n°3	- 12 718.47 € HT	+ 8.51%
Lot n°15 - avenant n°1	- 9 424.07 € HT	- 1.67%
Lot n°20 - avenant n°1	- 404.72 € HT	- 0.32%

La somme totale des avenants sur lesquels le conseil municipal s'est prononcé est d'un montant négatif de - 5 285.35€ HT.

En prenant en compte l'intégralité des avenants relatifs aux marchés publics de travaux du projet de construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire, le montant cumulé des avenants atteint +2 291.28 €, ce qui représente une variation de + 0.02% par rapport au montant initial des 21 lots cumulés.

Avis sur le projet de création d'une chambre funéraire dans la commune

Le conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable à la création d'une chambre funéraire avec point de vente attenant, qui sera exploité par la société Pompes Funèbres Centre Alsace Meistermann, au 3 rue de Lugano, aucun motif d'ordre public ou de salubrité ne s'y opposant.

Conclusion d'un avenant à la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO

Le conseil municipal approuve la signature d'un avenant avec CITEO (entreprise à but non lucratif spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et agréée par l'État) qui remplace la convention de 2024 par une convention-type nationale. Ce nouveau cadre prolonge le soutien financier annuel de 3,20 €/habitant jusqu'en 2027 (reconductible jusqu'en 2029) pour les actions de lutte contre les déchets abandonnés. Les engagements de la commune restent inchangés (recenser les actions mises en place pour limiter les déchets abandonnés dans l'espace public, identifier les zones où les déchets d'emballages ménagers sont les plus concentrés, suivre et évaluer dans le temps l'efficacité des actions menées). Cette nouvelle convention permet une simplification administrative sans perte de financement.

Location de la chasse pour la période 2024-2033 – Agrément d'un permissionnaire pour le lot n°1

Le conseil municipal a décidé d'agréer M. Patrice SCHAEFFER comme permissionnaire du lot de chasse communal n°1, suite à la demande du locataire et à l'avis favorable de la commission de la chasse.

Adhésion à la Politique de la Maison Alsacienne du XXI^e siècle de la Collectivité Européenne d'Alsace

Dans le cadre du fonds de sauvegarde du bâti traditionnel mis en place par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le conseil municipal a décidé d'adhérer au dispositif de cofinancement pour les années 2025 et 2026. Ce fonds permet aux propriétaires éligibles de bénéficier d'un accompagnement technique gratuit et de subventions pour restaurer des bâtiments anciens (datant d'avant 1948), à condition qu'ils ne soient pas destinés à un usage commercial ou touristique.

En s'engageant par convention avec la CeA, la commune permet de porter le plafond de dépenses éligibles des projets à 200 000 € et le plafond de subvention CeA à 40 000 €. Elle s'engage à cofinancer ces projets à hauteur de 10 % de la

subvention CeA, dans la limite de 12 000 € par an. En complément, Colmar Agglomération participe également à hauteur maximale de 3 000 € par projet.

Ainsi, un porteur de projet local peut obtenir jusqu'à 47 000 € de subvention. Cette décision s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver son patrimoine tout en maîtrisant l'impact budgétaire.

Conclusion d'une convention de partenariat pour l'aménagement et la gestion du verger attenant à la déchetterie de l'III

Le conseil municipal a décidé de s'associer, par conclusion d'une convention tripartite, à Colmar Agglomération et à l'association l'Observatoire de la Nature pour l'aménagement et la gestion durable du verger situé près de la déchetterie de l'III. Ce projet vise à sensibiliser le public à la réduction des déchets verts grâce à des actions pédagogiques et des ateliers. La commune s'engage à soutenir les travaux d'entretien du site sans coût financier direct, en bénéficiant en retour de conseils et d'animations pour les habitants.

Séance du 30 juin 2025

Modification du temps de travail d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) souhaitant réduire son temps de travail hebdomadaire pour raisons personnelles. Ainsi, à compter du 1er septembre 2025, la durée hebdomadaire de service de cet emploi passera de 34/35èmes à 31,5/35èmes, soit 90 % d'un temps complet. Le tableau des emplois communaux sera modifié en conséquence.

Financement d'une opération de construction de logements locatifs sociaux 13 rue des Vosges à Horbourg-Wihr

Le conseil municipal a décidé de soutenir financièrement la création de 20 logements locatifs sociaux au 13 rue des Vosges à Horbourg-Wihr, dans le cadre d'un projet mené par Pôle Habitat Centre Alsace. Ce soutien prend la forme d'une subvention foncière de 2 500 € TTC par logement, soit un montant total de 50 000 €, versé de manière échelonnée.

Cette action s'inscrit dans la politique communale en faveur du logement social, engagée depuis plusieurs années pour réduire les pénalités financières liées à l'article 55 de la loi SRU, qui impose un taux minimal de 20 % de logements sociaux...

... En 2025, le taux a atteint 13,78 %, contre 10,52 % en 2021, montrant des progrès réels. En contrepartie de cette subvention, la commune bénéficiera d'un droit de réservation de 20 % des logements, soit quatre logements. L'opération figure dans le contrat de mixité sociale 2023-2025 validé par le conseil municipal, et respecte les critères définis dans les délibérations de novembre 2023 relatives à la politique du logement social.

Réaffectation partielle du fonds de concours alloué par Colmar Agglomération pour la période 2023-2026

En raison du report de certaines opérations initialement prévues, le conseil municipal a décidé de réaffecter une partie du fonds de concours attribué par Colmar Agglomération pour la période 2023-2026, dont le montant total s'élève à 553 280 €. Ainsi, une somme de 159 700 € sera désormais allouée au programme de rénovation de l'éclairage public, dont les travaux sont programmés pour les années 2025 et 2026.

Convention de délégation de service public relative aux activités périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance - Délibération portant sur le choix du délégataire et approuvant le contrat et ses annexes

Le conseil municipal, par délibération du 8 juillet 2024, avait approuvé le principe de confier, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance. Une consultation ouverte a ensuite été lancée conformément au code général des collectivités territoriales, avec une entrée en vigueur du contrat prévue au 1er septembre 2025 pour une durée de cinq ans.

À l'issue de l'appel à concurrence, une seule candidature a été déposée, celle de l'Association de Gestion des Actions pour l'Enfance et la Jeunesse (AGAPEJ) – Multi-accueil Planète Récré. Cette offre, jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés, a été retenue par le conseil municipal, qui a approuvé la convention de délégation de service public, ainsi que ses annexes.

Le conseil municipal a également approuvé les termes financiers du contrat, y compris la redevance d'occupation domaniale prévue à l'article 21.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-24 du code général des collectivités territoriales, le dispositif de la délibération est reproduit ci-après :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1411-1 et suivants, et R.1411-1 et suivants ;
Vu le code de la commande publique et notamment son Livre III relatif aux contrats de concession ;
Vu la délibération du conseil municipal n°DCM2024-107 en date du 8 juillet 2024 approuvant le principe du recours à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance ;
Vu l'avis du comité social territorial du 2 juillet 2024, en application de l'article L.253-5 du code général de la fonction publique ;
Vu le procès-verbal de la commission visée à l'article L.1411-5 du CGCT en date du 29 janvier 2025 portant examen des candidatures et liste des candidats admis à présenter une offre ;
Vu le procès-verbal de la commission visée à l'article L.1411-5 du CGCT en date du 27 février 2025 portant avis circonstancié sur les offres initiales et sur les candidats avec lesquels l'autorité habilitée à signer le contrat peut engager les discussions et les négociations ;
Vu le rapport du maire portant sur le choix du délégataire et sur l'économie générale du contrat ;
Vu le projet de contrat, et ses annexes, relatifs à la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance ;
Considérant qu'après analyse de l'unique offre réceptionnée et au regard des critères de jugement des offres définis au règlement de consultation, il ressort que l'offre finale présentée par l'Association de Gestion des Actions pour l'Enfance et la Jeunesse – Multi accueil Planète Récré est l'offre économiquement la plus avantageuse ;
Considérant ainsi qu'eu égard aux conclusions de l'analyse des offres finales, monsieur le maire propose au conseil municipal de retenir l'Association de Gestion des Actions pour l'Enfance et la Jeunesse – Multi accueil Planète Récré comme délégataire de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- D'approuver le choix de l'Association de Gestion des Actions pour l'Enfance et la Jeunesse – Multi accueil Planète Récré pour assurer, en tant que délégataire, la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance ;
- D'approuver la convention de délégation des services publics portant sur la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance, et ses annexes ;
- D'autoriser la conclusion de la convention de délégation de service public portant sur la gestion et l'exploitation des accueils périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance, et ses annexes, pour une durée de cinq (5) ans avec une entrée en vigueur à compter du 1er septembre 2025, sous réserve du respect des formalités juridiques liées à son entrée en vigueur, et un terme fixé au 31 août 2030 ;
- D'approuver les termes financiers de cette convention, ainsi que la redevance d'occupation domaniale prévue en son article 21 ;

CHARGE

- Monsieur le maire de signer ladite convention, ainsi que toutes les pièces et tous les actes s'y rapportant.

Municipalité

L'ASPAL fête ses 50 ans dans la bonne humeur

C'est dans une ambiance festive que l'ASPAL (Association Sports Plein Air Loisirs) de Horbourg-Wihr a célébré ses 50 ans d'existence au bord de l'étang communal. Pour marquer l'événement, environ 110 convives ont répondu à l'invitation et ont joué le jeu du « dress code » original : "haut chic, bas choc", apportant une touche d'humour à cette journée de fête.

Le président actuel, Jean-Marc Hegy, a profité de ce moment pour retracer les grandes étapes de l'association, créée en 1975. Il a salué la mémoire et le travail de ses prédécesseurs, dont Henri Burrow, premier président pendant 25 ans, suivi de Jocelyne Ebelin, Irène Schuller, puis Jean-Claude Bina.

À son apogée, l'ASPAL comptait jusqu'à 348 adhérents, avec une large offre d'activités ouvertes à tous : randonnée, tennis, ski, cyclotourisme, natation, voile et kayak.

Aujourd'hui, l'association est principalement tournée vers la randonnée, avec 188 marcheurs réguliers, ainsi qu'un petit groupe de joueurs de tennis.

Un moment fort de la journée a été la remise surprise de la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale à Jean-Marc Hegy, par la députée Brigitte Klinkert, en reconnaissance de son engagement bénévole, tant au sein de l'ASPAL que du CSCR (Cercle Sportif et Culturel de Rustenhart), où il œuvre depuis plus de 40 ans. Cette distinction a été remise en présence du maire Thierry Stoebner et de Sylvain Tugler, président du CSCR.

Une belle journée, placée sous le signe de la convivialité, de la reconnaissance et de la passion associative.



photo DR



Distribution de casques de vélo à Horbourg-Wihr : sécurité et sourires au rendez-vous

Le 3 juillet dernier, les élèves de CM1 et CM2 de Horbourg-Wihr ont reçu un casque de vélo flambant neuf, dans le cadre d'une initiative portée par Colmar Agglomération.

La distribution s'est déroulée en présence d'Éric Straumann, président de Colmar Agglo, du maire Thierry Stoebner, ainsi que de plusieurs élus de la commune.

Cette action vise à sensibiliser les jeunes à la sécurité à vélo tout en les incitant à adopter des modes de déplacement doux. Les enfants, ravis, ont accueilli leurs nouveaux équipements avec enthousiasme.

Un beau moment de partage autour de la prévention et de la mobilité durable !



[ENVIRONNEMENT] Créativité en pleine floraison !

Cet été, les abords de la mairie se sont transformés en véritable jardin artistique grâce au travail remarquable de nos agents des espaces verts et des services techniques.

Fleurs colorées, compositions végétales originales, tableaux créatifs et même une embarcation décorative pleine de charme ont égayé l'espace public, apportant une touche de poésie et de fraîcheur au cœur du village.

Un grand merci à ces équipes passionnées qui, chaque saison, contribuent à embellir notre cadre de vie et à faire de Horbourg-Wihr une commune toujours plus accueillante et inspirante.



Une nouvelle aire de convivialité écoresponsable au cœur du quartier « des Pommiers »

Le samedi 31 mai, la commune a inauguré la toute nouvelle **aire des Platanes**, un espace de détente et de loisirs entièrement réaménagé au cœur du quartier « des Pommiers ». Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées pour créer des lieux de convivialité et valoriser le cadre de vie.

Avec ses 26 ares, l'aire des Platanes est aujourd'hui le plus vaste parc de jeux de la commune. À l'abri de la circulation, elle offre un environnement naturel propice à la détente, au jeu, à l'activité physique et aux rencontres intergénérationnelles.

Cet espace, dont l'objectif était la création d'une salle de sport à ciel ouvert, a pris une dimension écologique grâce aux compétences du responsable des espaces verts, notamment par le choix des végétaux et l'installation de refuges pour insectes, de gîtes pour hérissons ainsi que de nichoirs... Près de quarante nouveaux arbres ont été introduits, renforçant la fraîcheur et la biodiversité du lieu.

Une réunion de quartier sur site a permis d'affiner le projet.

Un espace pour tous, durable et respectueux de l'environnement

Le parc propose une large gamme d'aménagements adaptés à tous les âges : jeux pour enfants, agrès sportifs en plein air, terrain de pétanque, tables de pique-nique, transats et espaces ombragés.

Les travaux, en grande partie réalisés par les agents communaux, ont représenté un investissement de 103000€ et se sont déroulés entre l'automne 2024 et le printemps 2025.



Un moment fort en symboles

Lors de l'inauguration, les familles ayant accueilli un enfant en 2024 ont été invitées à apposer une pancarte personnalisée (prénom et date de naissance) devant un arbre nouvellement planté, symbole d'avenir et de lien avec la nature.



Des panneaux ludiques à découvrir en famille

Tout au long du parcours, de nouvelles pancartes pédagogiques et amusantes invitent petits et grands à observer la nature autrement.



Ici, abri à hérisson :

le bois est mort, mais il garde la chaleur d'une vie bien cachée !



Ici, le fauchage est tardif et la tonte différenciée ...

Mais nous sommes toujours à l'heure et à la hauteur pour préserver la biodiversité !



Ici, un hôtel à insectes ...

Pension complète pour pollinisateurs discrets : abeilles et coccinelles.



Ici, pas de clous ni de murs : le saule prend racine et dessine une cabane ...



Ici, un pierrier à reptiles : un coin au soleil pour lézards discrets ...



Ici, nos Fleurs sont sauvages !

Mais notre amour pour elles est totalement domestiqué ...



Ici, gîte à chauves-souris : moustiques indésirables, la chasse est ouverte chaque nuit !



Ici, transat en palette :

refuge pour parents en quête de calme et de ciel bleu !



Ici, nichoirs à oiseaux :

chaque printemps, la vie revient en chantant.



Ce parc est ouvert tous les jours de 7h à 22h et est un espace sans tabac.



Préserver notre patrimoine : Horbourg-Wihr adhère au « Fonds de sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel »

UN SOUTIEN CONCRET A LA RÉNOVATION DU BÂTI ANCIEN

Ce dispositif vise à **favoriser la réhabilitation des maisons anciennes** et de leurs dépendances (granges, séchoirs à tabac, etc.) tout en respectant les savoir-faire traditionnels. Il repose sur deux grands volets :

- **Un accompagnement gratuit** des propriétaires par un professionnel du bâti ancien, notamment **via le CAUE d'Alsace**, qui intervient en amont pour évaluer le caractère patrimonial du projet et conseiller sur les travaux à mener ;
- **Une aide financière** pour les travaux de restauration, prenant en charge jusqu'à **20 % du montant des travaux éligibles**, selon un barème établi par la **Collectivité européenne d'Alsace (CeA)**.

Sont concernés les bâtiments construits **avant 1948**, à condition qu'ils ne soient pas destinés à un usage économique ou commercial (comme les gîtes ou chambres d'hôtes). Les travaux doivent porter sur **la structure ou l'apparence extérieure** (murs, toiture, menuiseries...) et être réalisés avec des **matériaux traditionnels** par des entreprises qualifiées.

UN FINANCEMENT RENFORCÉ GRÂCE À LA COMMUNE ET À COLMAR AGGLOMÉRATION

En adhérant à ce dispositif, **Horbourg-Wihr renforce le soutien apporté aux porteurs de projets** sur son territoire. En plus de l'aide de la CeA (jusqu'à 40 000 €), les projets pourront bénéficier :

- d'un **complément communal** pouvant atteindre **4 000 €** (10 % de l'aide versée par la CeA),
- d'une **subvention complémentaire de Colmar Agglomération** pouvant aller jusqu'à **3 000 €**.

Ainsi, pour des travaux éligibles allant jusqu'à **200 000 €**, le porteur de projet peut espérer recevoir **jusqu'à 47 000 € d'aides publiques** cumulées.

Afin de garantir une gestion équilibrée de ses finances, la commune a toutefois fixé un plafond de **12 000 €** par an pour sa participation à ce programme.

UNE DÉMARCHE EN COHÉRENCE AVEC LA VALORISATION DU TERRITOIRE

L'adhésion de la commune à ce dispositif s'inscrit dans la continuité de ses actions en faveur du patrimoine local. Elle fait suite à la **convention conclue en 2024 avec le CAUE d'Alsace**, dans le cadre de la **révision du Plan Local d'Urbanisme**, avec pour objectif d'identifier et de mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial.

Les habitants intéressés par cette démarche peuvent consulter le site de la CeA pour connaître les conditions et entamer un projet de restauration (Collectivité européenne d'Alsace - Aides et services - Culture et patrimoine - Aides à la restauration du patrimoine).



Inauguration du Groupe scolaire élémentaire et périscolaire « Les Chênes » Prêt à Accueillir les Élèves !

Le **samedi 6 septembre 2025**, le Groupe scolaire élémentaire et périscolaire "Les Chênes" a été officiellement inauguré en présence des familles, de l'équipe enseignante, des agents municipaux, ainsi que de nombreux visiteurs et partenaires.

À l'occasion de cette journée, des **portes ouvertes** ont permis de découvrir les nouveaux locaux, désormais pleinement opérationnels.

Depuis la rentrée de septembre, l'établissement accueille **278 élèves** répartis en **13 classes** :

- **9 classes monolingues (189 élèves)**
- **4 classes bilingues français/allemand (89 élèves)**

Le groupe scolaire regroupe désormais **les 10 classes élémentaires issues du groupe scolaire Paul FUCHS (y compris l'annexe des Marronniers)** ainsi que **les 3 classes élémentaires transférées du groupe scolaire Les Oliviers**.

Il est à noter que **les écoles maternelles de quartier existantes ont été maintenues**, garantissant une continuité du maillage éducatif sur l'ensemble du territoire communal.

Situé en lisière des champs et des arbres, ouvert sur la nature, le groupe « Les Chênes » a été conçu pour offrir aux élèves et aux équipes un cadre de travail fonctionnel, moderne et apaisant, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

*Les horaires scolaires de l'école élémentaire
« Les Chênes » sont les suivants :*
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 15.

#Épisode 8



Une articulation fluide entre temps scolaire et périscolaire :

En complément de l'école élémentaire, le **service périscolaire** déjà existant a été transféré **dans les nouveaux locaux** des « Chênes ». Géré par l'association AGAPEJ, il accueille les enfants avant et après la classe, sur le temps du midi, (pôle élémentaire) ainsi que le **mercredi** et pendant les **vacances scolaires** (pour les enfants de 3 à 12 ans). Ce service constitue un élément essentiel de l'organisation quotidienne des familles.





JOURNÉE CITOYENNE 2025 : UN GRAND MERCI À TOUS !

Le samedi 17 mai, la commune de Horbourg-Wihr a vibré au rythme de la solidarité et de la bonne humeur à l'occasion de sa Journée Citoyenne !

Sous un beau soleil, habitants, élus, agents communaux, petits et grands ont uni leurs forces pour embellir notre cadre de vie à travers différents ateliers.

Espaces verts rafraîchis, petits travaux, coups de pinceaux et grands sourires : une matinée riche en échanges, en entraide et en fierté collective.

Le tout s'est clôturé par un repas convivial bien mérité pour remercier l'engagement de chacun.





Un grand **merci** à toutes celles et ceux
qui ont contribué à la réussite de cette belle journée,
reflet d'un véritable **esprit citoyen** !

Le pont des Américains : une nouvelle étape franchie !

Le projet de transformation du pont des Américains entre dans sa phase opérationnelle. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a officiellement validé le scénario proposé par la commune : la dépose du pont métallique et son remplacement par une passerelle neuve, dédiée aux mobilités douces.

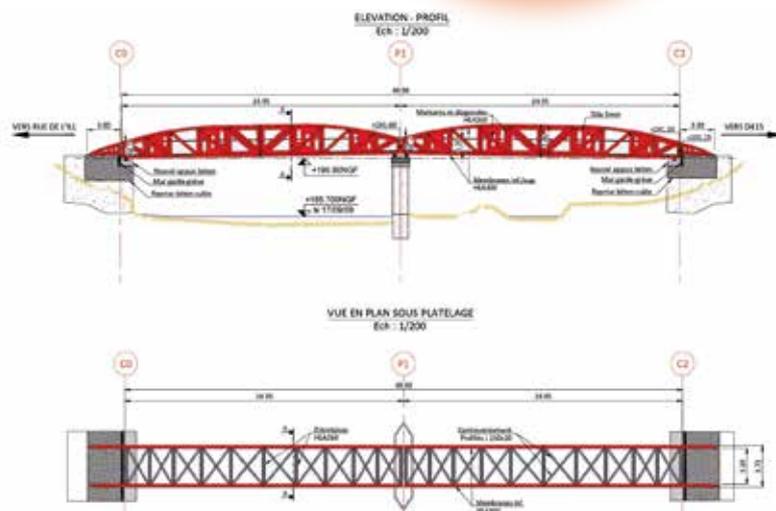
Pour rappel, les travaux avaient été suspendus au printemps, le temps pour la DRAC de réaliser sa propre expertise de l'état de l'ouvrage. Les conclusions, rendues mi-mai, ont confirmé que la structure ne pouvait pas être conservée ni restaurée sur place. La travée nord, côté village, est en effet irrémédiablement dégradée.

Le projet communal, reposant sur une dépose complète de la structure existante, a donc été validé. Une entreprise spécialisée, basée à Turckheim, a été retenue pour mener à bien cette opération.

Les travaux préparatoires ont débuté durant l'été. La dépose du pont est prévue pour le mois de septembre, avec une mise en service de la nouvelle passerelle attendue d'ici la fin de l'année, si le calendrier est respecté.

Par ailleurs, la travée sud, mieux conservée, sera mise en valeur ultérieurement afin de préserver la mémoire de ce lieu emblématique. Une réflexion sera menée pour déterminer, en lien avec la DRAC et l'association ARCHIHW, l'endroit où l'ouvrage pourra être valorisé dans la commune.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de concilier sécurité, circulation douce et mise en valeur du patrimoine local.



Rénovation de l'éclairage public : passage à la LED pour une commune plus économe et plus sûre !

La commune s'est engagée dans un projet d'envergure : la rénovation complète de son éclairage public avec le passage à la technologie LED. Ce chantier, qui sera visible dès octobre et finalisé d'ici la fin de l'année, permettra de moderniser les équipements tout en conciliant confort, sécurité et économies d'énergie.

UN INVESTISSEMENT STRUCTURANT POUR L'AVENIR

Le marché de travaux, attribué au groupement BILD RÉSEAUX LUMIÈRE et ALSACE ÉNERGIES TRAVAUX PUBLICS, s'élève à 645 973,92 € TTC. La maîtrise d'œuvre est confiée à VIALIS pour un montant de 34 128 € TTC.

Pour financer ce programme, plusieurs leviers ont été mobilisés :

- **330 000 €** via un emprunt « Intracting » (*) contracté auprès de la Banque des Territoires
- **20 000 € de subvention** accordée par **Territoire d'Énergie Alsace**, syndicat regroupant plus de 340 communes alsaciennes.
- **159 700 €** réaffectés à ce projet grâce à une partie du fonds de concours de **Colmar Agglomération** pour la période 2023-2026.

DES TRAVAUX TECHNIQUES ET COMPLETS

Le programme prévoit :

- Le **remplacement de 770 luminaires vétustes** par des modèles LED performants ;
- La **pose de 16 mâts neufs** et la dépose des anciens équipements ;

- Des **travaux de génie civil** sur 200 mètres pour repositionner certains mâts ;
- La **mise en conformité d'armoires électriques**. Les travaux seront réalisés en **une seule phase**, en couvrant **l'ensemble de la commune**.

LES BIENFAITS DU LED : MODERNITÉ, ÉCONOMIES, SÉCURITÉ

Le passage à l'éclairage LED représente bien plus qu'un simple remplacement technique. Il s'agit d'une **amélioration concrète du cadre de vie pour tous** :

- **Plus de coupures nocturnes**, mais un **abaissement intelligent de l'intensité** lumineuse pendant les heures creuses : ainsi, chaque quartier reste éclairé, pour le confort des habitants et la **sécurité** de tous.
- **Une réduction significative de la consommation énergétique**, synonyme d'**économies financières durables** pour la commune.
- Un éclairage plus **homogène, moderne et respectueux de l'environnement**.

Ce projet permettra de **concilier sobriété énergétique, responsabilité budgétaire et qualité de vie**.

Un pas de plus vers une commune à la fois plus verte et plus sûre.

(*) C'est quoi l'Intracting ?

L'Intracting est un dispositif financier qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par l'établissement prêteur. Il s'agit en quelque sorte de financer l'emprunt à l'aide des économies d'énergie résultat des travaux effectués.

Une journée inoubliable à [l'Assemblée nationale] pour les jeunes de Horbourg-Wihr et d'Andolsheim !



Le 10 juin dernier, une trentaine d'enfants de Horbourg-Wihr et d'Andolsheim ont vécu une journée exceptionnelle : la visite de l'Assemblée nationale à Paris, sur invitation de la députée Brigitte Klinkert.

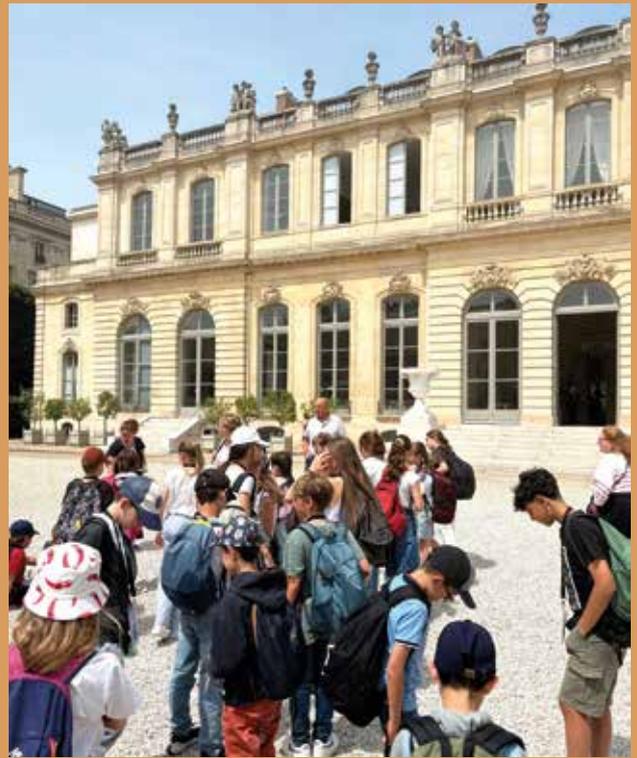
Chaque année, les élèves de Horbourg-Wihr participent activement à la commémoration de la Libération de leur commune. À l'occasion du 80^{ème} anniversaire, leur implication a particulièrement touché Mme Klinkert, qui a souhaité les remercier en leur offrant cette immersion au cœur de la vie démocratique.

Mme Hamraoui, directrice des écoles et conseillère municipale, a coordonné ce projet avec efficacité. En avril, une séance pédagogique avait préparé les enfants à cette visite, leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'Assemblée grâce à des supports variés.

Le jour J, la découverte de l'hémicycle et des débats en direct a impressionné les jeunes visiteurs. Le moment fort de la journée : un déjeuner à l'Assemblée en compagnie de Mme Klinkert, durant lequel un échange spontané a permis aux enfants d'aborder des sujets citoyens avec curiosité et pertinence.

Cette expérience marquante restera longtemps dans les mémoires. Merci à Mme Klinkert pour son accueil chaleureux et pour avoir permis à ces jeunes citoyens de vivre la démocratie de l'intérieur.





LES ATELIERS

REPRISE DES ATELIERS DU CCAS à la rentrée
AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER !

Tous ces ateliers sont sur inscription.
Renseignement auprès de la mairie 03 89 20 39 92



ATELIER INFORMATIQUE (sous réserve), ANGLAIS ET FRANÇAIS



ATELIER « CUISINE MULTICULTURELLE »

Cuisiniers, cuisinières
de tous horizons :
Les ateliers « cuisine multiculturelle »
se poursuivent !
Si vous êtes intéressés
inscrivez- vous !
Ils ont lieu une fois par mois
(le samedi matin)
Et après avoir cuisiné nous
Déjeunons tous ensemble !
Il est enrichissant d'apprendre des uns
et des autres !



ATELIER « REPAIR CAFE »

Bricoleurs en tous genres
inscrivez-vous en donnant votre
spécialité pour faire perdurer
ensemble le "REPAIR CAFE" : Les
ateliers reprennent dès cet automne !
L'esprit de cet atelier est l'échange
gratuit de services entre citoyens !
Ne jetons plus, réparons ensemble !
Les prochaines dates vous seront
communiquées via nos supports
habituels.





Médaille de la Famille

La médaille de la Famille est une distinction honorifique attribuée pour honorer les mères et pères qui élèvent ou qui ont élevé dignement, dans les meilleures conditions matérielles et morales, au moins quatre enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans.

Si votre famille est éligible à cette distinction, vous pouvez contacter le

C.C.A.S. de la Mairie

de Horbourg-Wihr

44, Grand rue

Tél. 03 89 20 39 92

ou 03 89 20 18 90

- Dernier délai pour le dépôt d'une candidature : 31 octobre 2025.

Si vous adhérez à cette proposition, Monsieur le Maire pourra proposer votre candidature à l'U.D.A.F.

(Union Départementale des Affaires Familiales).

Sous réserve de l'acceptation de votre dossier par M. le Préfet, la médaille vous sera remise lors d'une cérémonie qui aura lieu à la Mairie à la période de la Fête des Mères.

Information pour nos jeunes concitoyens : Passe ton BAFA !

Pour faciliter votre recherche de jobs d'été pensez à la formation BAFA !

Cette formation est accessible dès 16 ans. Elle est payante mais le CCAS peut vous aider, ainsi que la CAF et d'autres organismes.

Renseignez-vous pour être prêts l'été prochain. Avec le BAFA vous pouvez être moniteur de colonies de vacances, animateur dans un centre périscolaire etc.

Et peut-être y trouverez-vous une piste pour votre future vie professionnelle et ferez les formations qui suivent le BAFA !

Renseignements auprès de la mairie :

au 03 89 20 18 90

Associations

LES AGRICULTEURS DE HORBOURG-WIHR

La betterave sucrière : une culture locale pleine de richesses

Saviez-vous qu'une grande partie du sucre que nous consommons au quotidien provient de la betterave sucrière ? Celle-ci est transformée à Erstein, dans une sucrerie située au cœur de l'Alsace. Découvrez les étapes de son parcours, du semis à la récolte, jusqu'à sa transformation.

Les grandes étapes de la culture

1. Préparation des sols (février - mars)

Nous commençons par travailler la terre pour l'aérer, la décompacter et la rendre favorable à l'implantation des graines. La qualité du lit de semences est cruciale pour garantir une bonne levée.

2. Semis (mars - avril)

Les 120 000 graines par hectare, sont semées très précisément à quelques centimètres de profondeur, avec des distances bien calculées entre chaque plant et un intervalle de 50 cm entre les rangs. La météo joue un rôle clé à cette période : trop de pluie ou pas assez, et la levée peut être compromise.

3. Le développement (avril - août)

La plante développe ses feuilles en surface et sa racine en profondeur. Les feuilles, captent la lumière, et surtout elles emmagasinent du sucre dans leur racine. Pendant cette période, nous intervenons régulièrement :

- Pour venir à bout des mauvaises herbes : deux applications sont nécessaires, suivi bien souvent par un binage.
- Pour apporter des éléments nutritifs (azote, potasse...),
- Et protéger les plantes des maladies ou des insectes si nécessaire.

Pendant cette phase, la surveillance en continue est primordiale, pour adapter au mieux les différentes interventions à venir. Des outils d'aide à la décision (OAD) et des techniciens sont également à notre disposition par la sucrerie, pour optimiser toutes ces opérations.

4. Irrigation (si nécessaire)

Si le climat devient trop sec, comme c'est souvent le cas ces dernières années, (hormis l'année 2024, où l'irrigation dans notre ban n'a pas été nécessaire), nous devons irriguer pour maintenir une croissance optimale. L'eau est un enjeu majeur, aussi nous veillons à l'utiliser de manière raisonnée.

5. Récolte et rendement (septembre - novembre)

Les betteraves sont arrachées par une arracheuse-chargeuse automotrice, stockées temporairement en bord de champ, puis chargées par une ROPA dans des camions, qui seront livrées à la sucrerie d'Erstein.

Les rendements avoisinent en moyenne 90 tonnes par ha. Avec un taux de sucre de 18% en moyenne, le sucre ainsi produit par hectare atteint 16 tonnes.

Une culture ancrée et tournée vers l'avenir

La betterave est une culture exigeante, mais elle a toute sa place dans notre campagne. Grâce à elle, nous faisons vivre toute une filière, des emplois locaux, et un savoir-faire transmis de génération en génération. Avec les enjeux environnementaux et climatiques, nous continuons à innover, à nous adapter et à nous engager.

Notre lien avec la sucrerie d'Erstein et CRISTAL UNION

La sucrerie d'Erstein, qui est un acteur historique de la région, fait partie depuis 18 ans, du groupe Cristal Union, une coopérative regroupant 8 sucreries en France. Les agriculteurs sont copropriétaires de l'outil industriel. Ensemble, nous décidons, investissons, et partageons les fruits du travail. C'est un modèle solidaire, au service du territoire.

Que devient le sucre de nos betteraves ?

Une fois transformée, la betterave donne :

- Du sucre de table (poudre, morceaux, sucre glace...),
- Du sucre pour l'industrie alimentaire (biscuits, boissons, confiseries, jus, confitures, viennoiseries...),
- Du bioéthanol, un carburant renouvelable utilisé dans les transports,
- De l'alcool pour le gel hydroalcoolique, ainsi que l'alcool industriel,
- Les pulpes restantes sont données au bétail sous forme de nourriture riche en fibres,
- De la mélasse, sous-produit riche en sucre non cristallisable utilisé pour l'alimentation animale et pour la fermentation (levures,...),
- Des résidus valorisés en engrais naturels (écumes).

Rien ne se perd, tout est valorisé !



**Flâchez le QR Code
pour visionner le procédé sucrier**

La Rentrée de l'Harmonie Argentovaria

L'Harmonie accueille des nouveaux musiciens

A la rentrée ou tout au long de l'année, venez sans hésiter pour assister à l'une de nos répétitions, avec ou sans votre instrument.

N'hésitez pas à faire un petit bout de chemin avec nos musiciens, cela deviendra peut-être pour vous, le début d'une grande aventure au sein de l'Harmonie Argentovaria.

Nous vous raconterons notre Harmonie : son répertoire varié, son ambiance studieuse mais toujours bienveillante, sa bonne humeur et son humour...

Des moments conviviaux viennent enrichir l'année musicale :

- Un Concert de Nouvel An, tous les 1er janvier à 17H à Horbourg-Wihr,
- Un Concert de printemps
- Une participation aux cérémonies patriotiques et festives de la commune de Horbourg-Wihr
- La Charrette musicale, à travers les rues du village pour célébrer la Fête de la Musique.
- Un barbecue annuel
- Un week-end de travail avec une soirée conviviale
- Diverses sollicitations de communes environnantes, fêtes de villages, concerts...

Les répétitions :

Tous les mardis de 19h45 à 22 h, salle d'activité 1, 1er étage du Complexe Alfred Kastler à Horbourg-Wihr.

Prochain Concert :

- de Nouvel An : 1er janvier 2026 à 17h – Salle Alfred Kastler à Horbourg-Wihr

Entrée libre – plateau – sans réservation

- de printemps : 08 et 09 mai 2026 Espace Ried Brun à Muntzenheim)



Nous contacter :

Mail : contact@argentovaria.fr

Simon MEYER, Directeur : 06 35 90 24 06



ARTS MARTIAUX SENIORS HORBOURG-WIHR

Pour l'année 2026, les Arts Martiaux Seniors Horbourg-Wihr sont dans leur 20^{ème} année d'activité.

Nos cours d'Arts Martiaux pour les plus de 60 ans, sont calqués sur la respiration, l'équilibre, la mémoire, source de bonne santé.

Le club compte à l'heure actuelle, le professeur Mr BARBE René (sur la photo) 6^{ème} Dan de Karaté et son épouse Mme BARBE Bernadette, 3^{ème} Dan (Présidente et assistante du club), ainsi que 10 autres ceintures noires du 1^{er} au 3^{ème} Dan.

Les cours ont lieu à la Salle Kastler à Horbourg-Wihr les :

Lundi de 16 h à 17 h

Jedi de 15 h à 16 h

Inscriptions sur place.



“

Pour tous renseignements
tél 06 80 74 05 31

AS HORBOURG WIHR SAISON 24/25



Une belle saison se termine. Plusieurs récompenses pour les joueuses du club.

- Les U18 sont championnes du Haut Rhin
- Lisa Wilhelm est acceptée au pôle France de la SIG
- Elsa Ueber a remporté le challenge départemental des benjamines
- Le club a été un des moins amendé
- Méline Elong est sélectionnée en équipe du Haut Rhin
- Lucie Freytag a remporté le Kids Game
- les U13 terminent 7/12 du Grand Est
- Annette Jaegle a reçu la médaille d'argent de la FFBB

La saison prochaine s'annonce sous les meilleurs auspices avec 10 équipes engagées.

Nos U13, U15, U18 et nos SF2 sont engagées en championnat régional. Notre équipe fanion est en PNF (pré national). Les autres équipes à savoir U9, U11, U13, U15 et SF3 évolueront en championnat départemental. Le championnat reprend à la mi-septembre pour nos catégories de jeunes et début octobre pour nos SF1 et SF2.

Un grand merci à nos fidèles supporters qui remplissent tous les dimanches les tribunes de la salle Kastler.



Association Sports et Bien-être de Horbourg-Wihr

Envie de bouger, de rester en forme, vous muscler ou vous détendre, dans une bonne ambiance et à prix raisonnable ? Alors rejoignez les activités de l'Association Sports et Bien-être de Horbourg-Wihr qui vous propose un choix de 31 cours hebdomadaires hors vacances scolaires.



Notre programme est disponible sur :
asb.horbourg.wihr@gmail.com
où sur le site de la mairie : www.horbourg-wihr.fr
RDV dès le 15 septembre 2025 !





La Chorale Sainte Cécile de Horbourg-Wihr

donnera son concert de l'Avent à l'église Notre Dame de l'Assomption de Horbourg-Wihr à deux occasions :

- Le vendredi 12 décembre 2025 à 20h au profit des actions locales de l'ORDRE DE MALTE

- Le samedi 13 décembre 2025 à 20h pour le soutien aux investissements matériels du CONSEIL DE FABRIQUE et de la CHORALE SAINTE CECILE

Sous la direction de Eric PETTERMANN et Isabelle REECHT, la quarantaine de choristes, dans des formations différentes, proposera comme à son habitude un programme festif et polyphonique, intégrant des chants contemporains et traditionnels, d'ici et d'ailleurs.

L'entrée est libre, et l'intégralité des dons sera versée aux associations bénéficiaires.



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



LES COLLECTES

10 000 dons par jour
18 à 70 ans révolus
50kg minimum
Environ 10 minutes
Manger avant et bien s'hydrater pendant tout le parcours du don

LES RECEVEURS

Personnes atteintes de cancers, maladies du sang, maladies chroniques ...
Victimes d'hémorragies à la suite d'un accident, d'une chirurgie, d'un accouchement ...
1 million de personnes soignées chaque année

Prochaines collectes
à HORBOURG WIHR
salle des fêtes HORBOURG
VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025
et VENDREDI 5 DECEMBRE 2025



Rejoignez H2W (Horbourg Wihr Watts), une équipe de citoyens de notre commune, engagés pour développer l'énergie propre !

Devenez associés (à partir de 25 euros pour 1 part) ou apportez vos connaissances, vos compétences, votre enthousiasme... nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Notre premier projet d'installation photovoltaïque est en cours de finalisation, nos premiers « watts » seront bientôt produits... L'aventure ne fait que commencer !

Les vacances sont terminées, il est déjà temps de penser... à Noël !

Voici une idée pour un cadeau original, citoyen, bon pour la planète ... offrez dès à présent une ou plusieurs parts H2W et permettez ainsi à vos proches de nous rejoindre .

“

**Pour cela...
c'est tout simple :
utilisez ce QR Code :
Ou contactez-nous :
par mail (contact@H2W.fr)
ou par téléphone
(Thierry au 06 71 68 00 20)**



Karaté, plusieurs voies possibles



Le karaté à Horbourg-Wihr se pratique à tout âge et de multiples manières. Les karatékas peuvent faire de la compétition comme du karaté traditionnel. Commençons par Hanaé et Lynna Baumann qui ont commencé le karaté à l'âge de 4 ans. Après des années d'entraînement, à raison de 4 à 5 heures par semaine les voilà sur les plus hautes marches du podium. Respectivement, vice-championne de France kata, catégorie pupille, et championne de France kata, catégorie benjamine.

Poursuivons avec Geneviève, Mathilde, Cassie et Bastien. Ils ont obtenu fin juin la ceinture noire 1^{er} dan.

Geneviève a commencé le karaté vers 50 ans. Après des années d'investissement, jonglant entre ses obligations professionnelles et les entraînements, elle a acquis les bases qui vont lui permettre de continuer à progresser.

Mathilde a commencé le karaté il y a 10 ans, et à 16 ans elle a validé la ceinture noire. Mathilde n'a fait que du karaté traditionnel. Elle a gagné en confiance et est encore plus motivée pour continuer.

Cassie a commencé le karaté à 7 ans. Elle a fait une pause pendant quelques années et est revenue plus que motivée. Elle a commencé le karaté en compétition kata en junior cette saison. Elle a gagné en assurance et détermination. Cela lui a permis de progresser et de réussir la ceinture noire.

Bastien a commencé le karaté il y a 7 ans en pratiquant le karaté traditionnel. Se mettant au défi, il a débuté la compétition kata la saison dernière. Une belle victoire pour lui, car il a su vaincre ses appréhensions et progresser dans sa pratique. Il a ainsi pu valider sa ceinture noire.

A chacun son histoire, à chacun son parcours, venez construire le vôtre parmi nous au karaté club d'Horbourg-Wihr.

“

**Renseignements :
www.kchw.fr
tél : 06 76 19 95 59**

QUETE 2025 POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La générosité des habitants de HORBOURG-WIHR et la disponibilité de son équipe de quêteurs a permis de remettre à la Ligue contre le Cancer la somme de 25.922,50 euros, somme qui contribuera à la Recherche, aux Soins et au Bien-être des patients.

Soyez-en tous remercié
ainsi que les services de notre Mairie.

Les déléguées Viviane FEUERSTEIN et Astrid TOURRETTE



Pour plus d'informations
www.levallon.asso.fr
Pour de plus amples renseignements
information@levallon.asso.fr

Contacts :
Siège de l'association
63, grand-rue
68180 Horbourg-Wihr
Président : Sylvère Butterlin
Téléphone : 06 37 88 06 73

L'ASSOCIATION « LE VALLON »

Vous êtes les bienvenus au Vallon !

Le 5 octobre 2025, venez découvrir ou redécouvrir Le Vallon. Ce jour-là, l'association vous ouvre les portes de son centre de rencontre pour une journée conviviale. Vous pourrez participer à un culte le matin puis partager un apéritif et un repas (sur inscription). Vous aurez aussi l'occasion de parcourir Le Vallon et ses alentours pour vous rendre compte de tout le potentiel de ce lieu sympathique situé dans les Vosges, à Basses-Hutttes non loin du col du Wettstein.

Toute l'année, venez vivre une expérience de groupe. La maison est ouverte en auto-gestion, à tout groupe de 40 à 125 personnes qui désirent se retrouver pour un week-end ou un séjour plus long. Particulièrement appropriée pour des activités scolaires, associatives ou culturelles, ou encore pour des retrouvailles familiales, elle est également adaptée pour des personnes à mobilité réduite.



Chaque aide même ponctuelle,
est la bienvenue.
Nous recherchons surtout
des bénévoles actifs, mais vous
pouvez aussi nous soutenir
financièrement.



Pour tous renseignements vous
pouvez nous écrire à :

**ASSOCIATION
LES MARGELLES
EHPAD LES FONTAINES
20 rue de Mulhouse 68180
Horbourg-Wihr**

Ou contacter la présidente :
celineboutantin@free.fr
06 11 07 64 64

LES MARGELLES

Une association
pour les résidents de
L'EHPAD LES FONTAINES
HORBOURG-WIHR



APPEL A BENEVOLES

L'association **LES MARGELLES** a été créée afin d'améliorer l'environnement matériel et moral des résidents au sein de l'EHPAD LES FONTAINES, à Horbourg-Wihr.

Pour ce faire, deux actions ont déjà été mises en place :

- **Compagnie et soutien moral** : les bénévoles passent du temps avec les résidents pour les écouter et leur offrir une présence amicale, certains d'entre eux ayant peu ou pas de visites. Ils facilitent également l'intégration des nouveaux résidents.

- **Animation** : les bénévoles apportent leurs aides lors d'animations, sorties ou événements festifs organisés par l'établissement.

Concernant l'animation, l'association a déjà mis en place des ateliers bricolage. Ces derniers rencontrent un franc succès : certains résidents y participent activement, d'autres, en passant, se joignent à eux, regardent, écoutent, partagent un moment convivial, brisant ainsi leur solitude.

Les sourires fleurissent, la gaieté s'installe, tous passent alors un bon moment jusqu'à s'étonner, en fin de journée, qu'il soit déjà l'heure du repas.

Pour faire fleurir ces sourires, pour installer cette gaieté, pour briser cette solitude, nous avons besoin de vous.

Aidez-nous à nous faire connaître, à diversifier et renforcer les activités, à financer de nouveaux projets.

Vous avez envie de contribuer au bien-être de nos aînés ?

De vous sentir utile en participant à une oeuvre humanitaire ?

Alors venez donnez un peu de votre temps, pour apporter à nos aînés, ce souffle de vie qui manque tant dans ce genre d'établissement.

ORIGAMI ALSACE



A été fondée en 1995 suite aux rencontres du Mouvement Français des Plieurs de Papier qui se sont déroulées à Biesheim l'année précédente.

L'association fêtera donc ses 30 ans cette année !

L'origami est un partage...

et c'est ainsi que depuis la création du papier, l'origami est arrivé jusqu'à nous.

Les membres d'Origami Alsace, à leur tour, depuis 30 ans, partagent leur passion du pliage de papier, non seulement dans les séances qui sont organisées 2 fois par mois dans leur local, mais aussi au cours d'animations ça et là en Alsace.

Elle participe notamment depuis 30 ans au Festival du Livre de Colmar avec une exposition sur le thème de l'année mais aussi par des ateliers tout au long du week-end.

Pour partager un peu plus leur passion autour d'une feuille de papier, l'association organise des mini stages ouverts à tous, sur 2 soirs :

• **un pour plier des décorations de Noël (24 novembre et 1^{er} décembre)**

• **un pour Pâques.**



*Pour tous renseignements,
jours et horaires des séances*

*<https://origami-alsace.fr/>
origami.alsace@gmail.com*

*Nous nous ferons un plaisir
de vous répondre.*



Advent and Christmas Carol Service



Mardi 16 décembre 2025, 19H30
Eglise Protestante de Horbourg-Wihr

An Advent and Christmas Carol Service est un culte traditionnel en langue anglaise, qui est ouvert à tout le monde, et offre l'occasion d'apprécier des chants traditionnels et de partager les bonnes nouvelles de la naissance de Jésus Christ dans la tradition Anglicane.

Même si vous n'avez pas étudié l'anglais depuis l'école, vous apprécierez les chants – souvent les mêmes que vous chantez à l'Église – la chaleur de l'accueil et, bien sûr, une tasse d'amitié (du thé anglais naturellement !) qui vous sera proposée à l'issue du culte.

La communauté anglophone autour de Colmar espère que ce moment de rassemblement puisse offrir un petit moment de calme, de soutien et de l'amitié pour tous ceux qui seront, ou qui se sentiront, loin de "chez eux" pendant cette période de fêtes, n'importe leur nationalité, ni leur langue maternelle.

Venez nombreux ! Partageons ensemble la joie de recevoir le meilleur cadeau de Noël – la naissance de Jésus Christ.



PAROISSE PROTESTANTE DE HORBOURG-WIHR BISCHWIHR

Un binôme de pasteurs pour la paroisse protestante de Horbourg-Wihr - Bischwihr

À partir de septembre 2025, la paroisse protestante est heureuse de pouvoir être conduite par un binôme de pasteurs. En soutien à notre pasteure Véronique Spindler, présente à Horbourg-Wihr depuis une quinzaine d'années, nous accueillons le pasteur vicaire Thierry Larcher, âgé de 55 ans et précédemment en poste à Ensisheim. Même si le pasteur Larcher sera dans un premier temps également en soutien aux autres paroisses de notre consistoire, c'est une chance pour la commune de pouvoir bénéficier de manière complémentaire des expériences et approches de chacune et chacun des pasteurs.

Pour toute question, demande ou entretien, n'hésitez pas à contacter la paroisse, soit à l'occasion d'un culte, soit par mail à contact.horbourg-wihr-bischwihr@paroisse-protestante.fr

Formation théologique accessible à tous

Nous accueillons à Horbourg-Wihr un cycle de formation théologique, librement ouvert à tous et animé par des professeurs de la faculté de théologie protestante de Strasbourg. La liste des thèmes abordés figure sur notre site Internet (horbourg.paroisse-protestante.fr) et le bulletin d'inscription est disponible auprès de Véronique Spindler (veronique.spindler@uepal.fr).

Lieu : centre paroissial, à côté de l'église protestante de Horbourg, 39 Grand'Rue

Horaire : 7 samedis dans l'année, de 9H00 à 12H00



Ateliers de Noël pour les enfants

Comme chaque année, à l'approche de Noël, les enfants de 3 à 11 ans sont invités à entrer dans le temps de l'Avent en participant **les samedis 15 et 29 novembre après-midi** à des moments de rencontre préparés spécifiquement pour eux par la paroisse. Invitation à tous nos enfants ou petits-enfants !

“

Renseignements :

Presbytère protestant

63 Grand'Rue, 68180 Horbourg-Wihr

Tél. 03 89 41 47 24

Mail :

contact.horbourg-wihr-bischwihr@paroisse-protestante.fr

Site : horbourg.paroisse-protestante.fr

ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN HEINRICH SCHICKHARDT

Très réussie assemblée générale de l'itinéraire culturel européen Heinrich Schickhardt le 10 mai 2025 à Stuttgart, une première pour notre association.

Accueil de M. le Maire Frank Nopper qui dans son discours des plus chaleureux, a salué l'œuvre immense du grand architecte des ducs de Wurtemberg, le "Schwäbische Leonardo Da Vinci"

Grand merci aux équipes municipales de Stuttgart pour la parfaite organisation de l'assemblée générale, qui s'est conclu par un excellent buffet souabe.

Au cours de l'assemblée, à laquelle a notamment assisté M. le Consul Général de France à Stuttgart, M. Gaël de Maisonneuve, élection au poste de vice-présidente côté villes allemandes de Madame Fabienne Janz Poigeaut, de M. Charles Denni, au poste de vice-président pour les villes françaises, de M Rainer Stingel au poste de trésorier et entrée au conseil d'administration de M. Jürgen Schnurr, auparavant membre du comité consultatif et de M. Le Dr Eberhard Fritz, passant lui du conseil d'administration au comité consultatif. Je suis également réélu au poste de président. Immense merci à ces nouveaux responsables pour leur investissement au sein de l'itinéraire Schickhardt

ainsi qu'à l'ensemble du conseil d'administration et du comité consultatif (dont les membres sont aussi reconduits). Remerciements à Reinhold Beck, qui après de longues années en tant que trésorier et vice-président quitte le CA, ainsi qu'à Mesdames Denise Rietsch, présidente d'honneur, Nicole Kayser ancienne secrétaire, Claudia Rième, et Gerhard Stoll ne se représentant plus au conseil d'administration.

L'après-midi fut consacrée à la visite de la Landesbibliothek de Stuttgart, forte de plus de 6 millions de volumes, remercions Madame Edith Gruber pour son organisation et Madame Petra Kurz pour sa belle visite commentée.

Plusieurs murs d'ailleurs de cette monumentale bibliothèque sont recouverts d'inscriptions en français, une idée pour nos musées français de faire de même dans la belle langue de Goethe !

Vincent SCHERRER



Union Chorale



SOIREE LOTO

L'Union Chorale organise sa traditionnelle **soirée LOTO le lundi 10 novembre 2025 à 20h00 à la Salle Kastler de HORBOURG-WIHR.**

30 tirages auront lieu durant lesquels de nombreux lots de valeur et bons d'achats seront à gagner. Une buvette et un buffet petite restauration seront organisés sur place.

L'ouverture des portes se fera à partir de 18h30. Toute place réservée et non occupée à 20h00, sera redistribuée. Il est recommandé de réserver les places au : **06 80 70 82 26** (SMS acceptés), ou par mail : **christiane.zanzi@gmail.com**

CONCERT DE L'AVENT

AU PROFIT DE LA PAROISSE PROTESTANTE

L'Union Chorale a le plaisir de vous inviter à son concert de l'Avent **Samedi 6 décembre 2025 à 20h00** à l'église protestante de Horbourg (en face de la mairie)

Comme lors du concert en 2019, elle sera accompagnée par l'**Ensemble Vocal de Paray le Monial**, une chorale avec laquelle elle a tissé des liens d'amitié.

Au cours de la soirée, vous entendrez des airs sacrés et spirituels, des chants contemporains et de Noël qui



PORTES OUVERTES

A L'UNION CHORALE

Amateurs de chant de Horbourg-Wihr ou d'ailleurs, l'Union Chorale de Horbourg-Wihr propose une soirée « **Portes Ouvertes** »

Le jeudi 11 septembre 2025 à 20h00

à la Salle Kastler

9 rue de Lorraine

Salle d'activité 1 au 1^{er} étage

vous inviteront à entrer dans le temps de l'Avent. Jean-Louis Thomas accompagnera l'Union Chorale et interprétera quelques pièces à l'orgue.

L'entrée au concert est libre. Un plateau circulera dont le bénéfice sera versé à la paroisse protestante de Horbourg-Wihr-Bischwihr, pour l'aider dans la réalisation des travaux du parvis.

WARGAME SECTION

Né en Avril 2023, **Wargame Section** est un projet associatif qui a vu le jour grâce au soutien de la commune de Horbourg-Wihr.

Un « wargame » qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un jeu stratégique de figurines où des batailles imaginaires prennent vie.

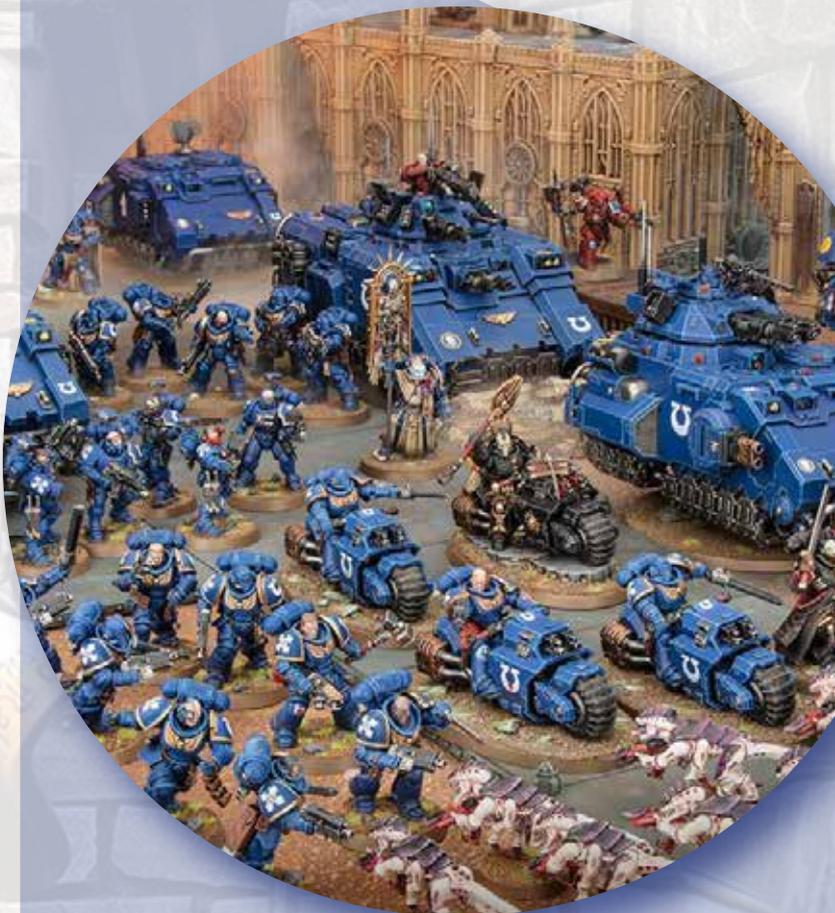
Le tout est joué à l'aide de dés pour déterminer les actions, et d'un mètre pour mesurer les distances de mouvements ou de tirs des figurines présentes sur la table.

Parmi les wargames existants, **le plus célèbre se nomme «Warhammer»**. Que vous soyez davantage attirés par l'environnement futuriste avec Warhammer 40K ou médiéval avec Warhammer Age of Sigmar, une bataille se présente sous la forme d'un affrontement où deux armées se défient au tour par tour pendant 5 rounds. A l'issue de ces 5 rounds, l'armée marquant le plus de points de victoires gagne.

Un jeu disposant d'une dimension créative avec des figurines à assembler et à peindre, et d'une dimension stratégique.

Notre but est donc de rassembler les joueurs des alentours sous un même toit pour partager notre passion et c'est ce qui se passe.

**Tous les vendredi soir
à la salle Kastler à partir de 18h00. Bon jeu !**



“

Mail : wargame.section@gmail.com



Facebook / Discord : Wargame Section

WENDKOUNI

Quelques nouvelles de l'Association Wendkouni :

Chaque mois, les dons perçus par l'Association Wendkouni permettent la fourniture de lait maternels et de nourriture pour les enfants de l'Oasis des Enfants à KAYA.

Les actions de l'Association se poursuivent et n'ont jamais été perturbées, malgré les événements politiques en cours au Burkina Faso.

Depuis le mois d'avril 2025, grâce à des dons exceptionnels, le Centre médical de KAYA, bénéficie de l'installation d'un réservoir d'eau, d'une capacité de 5000 litres. Posé sur un support afin de garantir sa sécurité sanitaire, ce réservoir offre une alimentation d'eau continue et pérenne au Centre médical. Le réservoir est équipé d'une pompe immergée, alimentée par des panneaux solaires.

De nombreux projets restent en cours de réalisation. Et comme chaque année, les revenus du marché de Noël de l'Association Wendkouni y seront destinés dans leur intégralité.

On y trouvera des stands généreusement achalandés d'objets « fait main et fait maison », des décorations de Noël, carterie, brédalas et autres douceurs. Toute la fabrication est assurée par les membres et amis de l'Association.

De magnifiques couronnes de l'Avent, couronnes de porte, arrangements décoratifs sont également proposés avec un grand choix.

Comme à l'accoutumé, un petit espace permettra aux visiteurs d'échanger quelques mots, tout en dégustant un café, chocolat chaud, jus de pommes aux épices, brédalas fait maison, ... offerts par l'Association.

Marché de Noël :

Samedi 29 novembre 2025 de 8h 30 à 13h00

Foyer Paroissial protestant

Les couronnes de l'Avent, couronnes de porte, arrangements peuvent être commandées par téléphone auprès de Yvette JACOB 06 67 93 10 92

Des livraisons à domicile



Contacts :

Rémy FLEITH Président
06 72 59 81 60 / 06 73 56 01 16

Yvette JACOB Vice-Présidente
06 67 93 10 92

Wendkouni.com

Associationwendkouni@gmail.com

Vie quotidienne

Zones de balayage

pas de balayage en cas
d'intempéries (gel, neige, etc.)

09 et 10 septembre

Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la Digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du Château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.

23 et 24 septembre

Cour des Dîmes, rue du Castel, rue Gratien, cours Valentinien, rue Gallien, allée des Prétoriens, passage des Centurions, rue des Sévères, rue des Césars, rue des Flaviens, allée Tibère, allée Trajan, rue des Antonins, cours des Celtes, cours Constantin, allée des Consuls, rue Argentovaria / Rue de Strasbourg, rue de Sélestat, rue d'Obernai, rue de Ribeauvillé, rue de Vienne, allée Martigny, rue de Belfort, rue de Mulhouse, rue de Berne, rue de Bâle, rue de Lugano, rue de Zurich, rue de Neuchâtel.

7 et 8 octobre

Rue A. Kastler, rue de Lorraine, rue du Limousin, rue d'Aquitaine, rue de Bretagne, rue du Stade, avenue de Savoie, allée d'Auvergne, allée du Languedoc, allée du commandant R. Pépin, cours du Poitou, rue de Riquewihr (de la Grand' Rue à la rue de Lorraine).

21 et 22 octobre

Rue d'Alsace, rue de Picardie, rue de Normandie, rue d'Anjou, rue de Provence, place du Lustgarten, rue de Bourgogne, cours du Roussillon, rue des Sports, rue du Nord, rue de Riquewihr (de la rue de Lorraine à la rue d'Alsace) / Rue Schubert, rue Chopin, rue Ravel, rue Beethoven, rue Mozart, rue du Kreuzfeld, rue du Parc.

4 et 5 novembre

Rue du Docteur Paul Betz, rue Gloxin, rue des Primevères, rue du Vignoble, rue du Muguet, rue des Fleurs, rue de la Krutenau, sentier de la Krutenau, rue d'Andolsheim, rue des Vosges, rue de Fortschwih / Rue de l'Etang, allée des Bosquets, impasse des Buissons, rue des Vergers, rue des Taillis, impasse des Trèfles, rue des Pâturages, rue des Futaies, rue des Prés, rue de l'Eglise, petite rue de l'Eglise, rue de Fortschwih.

18 et 19 novembre

Rue des Charmes, rue des Cerisiers, rue des Merisiers, rue des Châtaigniers, rue des Noisetiers, rue des Pommiers, rue des Mélèzes, rue des Alisiers, rue des Sorbiers, rue des Pins, rue des Acacias, rue des Amandiers, rue des Aubépines.

2 et 3 décembre

Rue Neuve, rue de la Synagogue, rue de l'III (de la rue du Château à la rue Neuve), rue de la 5ème Division Blindée, place du 1er Février, rue des Ecoles, rue des Jardins, rue du Château, rue des Romains, cours du Château, rue du 11 Novembre 1918, rue du 8 Mai 1945 / Impasse des Roseaux, impasse des Bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand' Rue à la rue des Jonquilles), rue de la Paix, rue des Tulipes, rue des Lilas, rue des Roses, impasse des Violettes, rue des Jonquilles, rue des Marguerites, rue du Bruehl, rue des Iris, rue des Dahlias, rue des Hortensias, rue des Œillets, cours de la Scierie, rue de Montbéliard.

16 et 17 décembre

Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la Digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du Château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.

Gestion des déchets, rappels et organisation des collectes en cas de jour jours fériés

Rappel :

Jour de collecte des **ordures ménagères (poubelle noire)** : Mercredi

Jour de collecte des **biodéchets (poubelle brune)** : Lundi

Organisation des collectes en cas de jour férié :

Semaine	Jour férié	Collecte Ordures ménagères	Collecte Biodéchets
Du 10 au 16 novembre 2025	Mardi 11 novembre Armistice 1918	Report au jeudi 13 novembre	Maintien le lundi 10 novembre

Les déchets **interdits** dans la poubelle des ordures ménagères

- Les piles, les batteries ou les ampoules
- Les capsules en aluminium pour le
- Les déchets d'équipements électroniques
- Les huiles alimentaires
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange
- Les pneus

Toutes les informations sur :

<https://www.agglo-colmar.fr/collecte-dechets>

Pour une collecte efficace et des rues propres,

suivez ces consignes simples :

- Sortez vos bacs la veille au soir après 20h, sans gêner le passage.
- Rentrez vos bacs dès que possible après le passage du camion.
- Libérez les impasses pour faciliter le travail des éboueurs.
- Utilisez les sacs biodégradables pour les biodéchets et les sacs poubelles pour les ordures ménagères.
- Déposez vos déchets uniquement dans les récipients prévus à cet effet.
- Triez correctement vos déchets : emballages, verre, biodéchets.
- Compostez vos déchets verts ou apportez-les en déchèterie.
- Déposez les déchets dangereux, encombrants et cartons volumineux en déchèterie.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

MAIRIE - Service Scolaire
44 Grand' Rue - B.P. 41
68180 HORBOURG-WIHR
03.89.20.18.90
mairie@horbourg-wihr.fr ou
n.prudhomme@horbourg-wihr.fr

Vous êtes nouveaux arrivants ...

Inscrivez votre enfant en Mairie pour sa rentrée scolaire !

Documents à fournir :

- Le dossier d'inscription scolaire (à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune www.horbourg-wihr.fr) dument complété et accompagné des pièces justificatives demandées,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre commune

www.horbourg-wihr.fr | MON QUOTIDIEN | ENFANCE / JEUNESSE |



[RAPPEL] Entretien des Trottoirs et Espaces Publics : Un Devoir Citoyen !

Pour la sécurité et le cadre de vie de tous, j'entretiens mon bout de trottoir en toutes saisons : je déneige, je taille, je tonds, je desc herbe, je balaye, je ramasse ...

L'arrêté municipal n°194-DGS-2019 du 30.09.2019 prescrivant toutes ses mesures est consultable sur le site internet de la commune de Horbourg-Wihr :

www.horbourg-wihr.fr rubrique | Mon quotidien | Environnement / Cadre de vie.

Élagage : bonnes pratiques en image !

Les riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires, doivent impérativement élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ou privées. Cela vise à ne pas gêner le passage des piétons et des véhicules, ainsi qu'à garantir la visibilité des feux de signalisation et des panneaux, notamment aux intersections.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres.

Il est essentiel de rappeler à tous que l'entretien des trottoirs et des espaces publics est une responsabilité partagée par l'ensemble de la communauté. En toutes saisons, il incombe aux citoyens, qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants des propriétés riveraines, de veiller à la propreté et à la sécurité de nos trottoirs et caniveaux, ainsi qu'à l'entretien de la végétation présente sur leur propriété.

Il est donc primordial que chacun contribue à maintenir nos espaces publics propres et dégagés. Cela inclut le balayage régulier des trottoirs pour éliminer les débris et les feuilles mortes, le désherbage des caniveaux pour assurer un bon écoulement des eaux pluviales, ainsi que l'élagage des arbres, arbustes, branches et haies situés sur sa propriété afin de garantir la sécurité des piétons et des automobilistes.



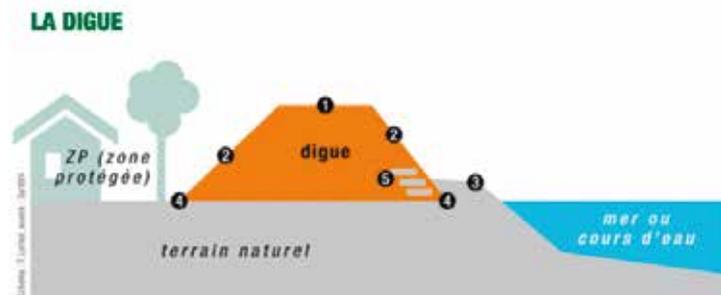
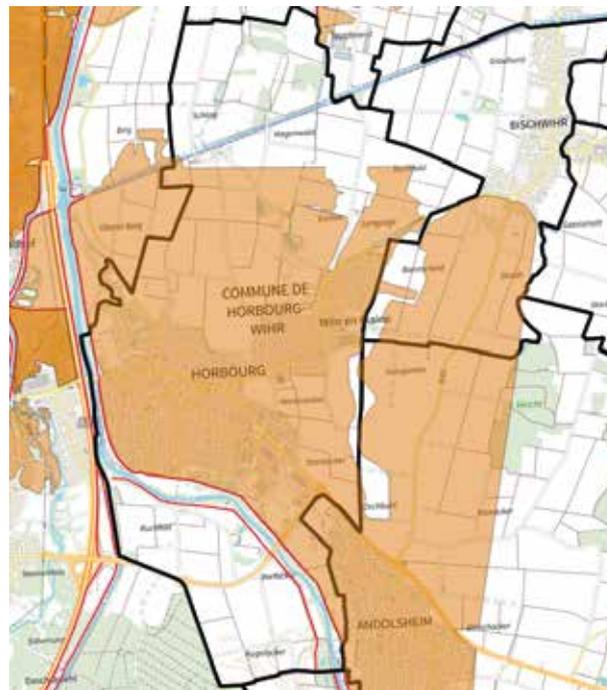
Protection contre les inondations.

Notre commune est exposée au risque inondation de l'Ill et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

Le Syndicat Mixte de l'Ill est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-contre.



1 Crête de digue supportant généralement une piste. 2 Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. 3 Berge. 4 Pied de digue. 5 Protection anciennes : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.

LETTRE DE L'EAU

lettre d'information de la mission eau de colmar agglomération - 2025

La préservation de la qualité de l'eau potable est un enjeu majeur qui se trouve au coeur des préoccupations environnementales en Alsace. En tant que collectivité productrice et distributrice d'eau potable, Colmar Agglomération travaille avec les acteurs locaux pour assurer la distribution d'eau de qualité à ses citoyens. Ainsi ce bulletin d'information est à destination des communes pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la préservation de la ressource en eau.

ACTUALITÉS



© AERM/Exception photo

SIGNATURE DU PLAN HERBE RIED VIVANT

Le jeudi 3 juillet 2025 Colmar Agglomération a officiellement signé le **Plan Herbe Ried Vivant** aux côtés de l'Agence de l'eau Rhin Meuse, de la Région Grand Est, du SDEA Alsace Moselle, du PETR Sélestat Alsace Centrale et de 17 autres partenaires (collectivités, associations). Cette convention de partenariat rassemble au total 22 acteurs autour d'un objectif commun préserver les prairies, protéger la ressource en eau et la biodiversité et redonner un avenir à l'élevage à l'herbe dans la zone emblématique du Ried alsacien. En effet, en quelques décennies les prairies ont connu un fort déclin, passant de 13 835 ha à 4 667 ha de prairies permanentes et de 3 508 ha à 161 ha de prairies artificielles. Cette diminution s'est accompagnée d'un changement des pratiques agricoles dans la zone avec un développement des cultures céréalières (maïs notamment).

FOCUS SUR LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Les **paiements pour services environnementaux** sont un dispositif mis en place par Colmar Agglomération avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin Meuse depuis 2022. Concrètement il s'agit d'un contrat volontaire, d'une durée de 5 ans, établi entre la collectivité et un exploitant agricole permettant de rémunérer un changement de pratiques en faveur de la qualité de l'eau. L'indemnisation est basée sur les résultats obtenus constatés lors des bilans annuels.

Agriculteurs



Adaptent leurs pratiques pour préserver la ressource en eau



5 ans

Financeurs



Rémunèrent les services rendus

TEMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR ENGAGE EN PSE DEPUIS 1 AN

Présentation de M Christophe Marschall gérant de l'exploitation

Lorsque j'ai repris l'exploitation agricole de mes parents, je l'ai simplifiée par manque de temps car j'ai conservé en parallèle mon activité professionnelle. J'ai notamment dû arrêter l'élevage laitier. A l'heure actuelle j'exploite une soixantaine d'hectares, je cultive du maïs, du soja et un peu de triticale. L'ensemble des terres de mon exploitation est constitué de sols superficiels (sols caillouteux) pour lesquels l'irrigation est indispensable.

Pourquoi vous êtes vous engagé dans le dispositif PSE ?

Je suis sensible aux enjeux environnementaux et notamment à la préservation de la qualité de l'eau. J'ai conscience de la nécessité de protéger notre milieu car il peut rapidement se dégrader. L'engagement dans le dispositif PSE était une opportunité que j'ai saisie car cela me permet de modifier mes pratiques avec un accompagnement financier et technique pour limiter la prise de risque.

Qu'est ce que le PSE a modifié sur votre exploitation ?

Le plus gros changement porte sur ma stratégie de désherbage des cultures, avant je désherbais les cultures directement après leur semis, en appliquant des produits dits « racinaires » qui permettent d'éviter la levée des mauvaises herbes. Désormais, je désherbe mes cultures uniquement une fois que les mauvaises herbes sont levées avec des produits dits « foliaires » qui sont moins concentrés. J'adapte la dose et le produit aux espèces retrouvées et à leur densité en veillant à agir lorsqu'elles sont encore jeunes pour limiter les doses. Si j'ai besoin de faire un deuxième passage, je privilégie le désherbage mécanique avec ma bineuse. Certaines années la météo me le permet et d'autres années ce n'est pas possible. Je suis globalement satisfait du résultat car j'ai réduit mon impact sur l'environnement, même si c'est plus de travail qu'avant. J'ai aussi testé le semis de couverts végétaux dans mes sojas au moyen d'un drone. J'y plante un mélange de quatre espèces. Après la moisson du soja courant septembre, le couvert peut se développer et protéger mes sols durant l'automne/hiver. J'ai également testé l'implantation d'un



Christophe Marschall
(SCEA MASCHALL GEORGES ET FILS)
sur sa parcelle de triticale
juste avant la récolte 2025

couvert dans mes maïs avec un matériel que j'ai adapté. J'y plante un mélange de deux espèces. Pour être honnête, sans l'aide financière du PSE, je n'aurais jamais testé ces deux techniques car elles me coûtent assez cher entre le coût d'achat des semences, le semis et la destruction, mais l'aide PSE, même si elle ne couvre pas tout, m'a convaincu d'essayer car ces couverts permettent de limiter les pertes d'engrais en profondeur avec les pluies et d'éviter que les molécules chimiques utilisées ne se retrouvent dans l'eau. Enfin, je cultive du triticale (hybride entre le blé et le seigle) qui est une culture qui nécessite peu d'intrants chimiques, et qui permet donc de préserver la qualité de l'eau. Sans le PSE, je n'aurais pas testé car dans mon secteur cette culture rapporte bien moins qu'un maïs mais je suis prêt à faire des efforts, et si c'était à refaire (engagement dans un PSE), je le referai.

Quel est votre ressenti après un an d'engagement dans le dispositif PSE ?

Je suis satisfait du bilan de ma première année et de l'accompagnement de Colmar Agglomération et de la chambre d'agriculture dans le cadre du suivi. Pour cette deuxième année, j'ai souhaité faire encore plus de couverts végétaux. On verra le résultat à l'automne.

UNE NOUVELLE BILLETTERIE DANS LES BUS TRACE

Depuis le 1er juin 2025, le réseau TRACE a lancé un nouveau système de billetterie sans contact, plus simple, rapide et écologique.

Les voyageurs peuvent désormais utiliser :

- une carte sans contact,
- un billet rechargeable (0,20 €),
- leur smartphone,
- une carte bancaire,
- ou un QR code pour valider leur trajet.

La carte "Simplicités" remplace les anciens abonnements, et une application mobile permet l'achat et la validation de M-Tickets.

Bonne nouvelle : les tarifs restent inchangés en 2025 !

👉 Plus d'infos : www.trace-colmar.fr / 03 89 20 80 80



ÉCONOMISEZ AVEC BLABLACAR DAILY !

Colmar Agglomération soutient Blablacar Daily, une solution de covoiturage simple et écologique pour vos trajets domicile-travail.

En mettant en relation conducteurs et passagers ayant le même itinéraire et horaires, l'application permet de réduire les frais de transport, désengorger les routes et protéger l'environnement.

Grâce à l'aide de Colmar Agglo, les conducteurs reçoivent une compensation de 2 à 3 € par trajet et par passager, selon la distance.

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application Blablacar Daily

Indiquez vos trajets réguliers

L'appli vous propose des covoitureurs proches avec un point de rendez-vous optimisé.

Testez dès maintenant une mobilité plus économique et solidaire !

ACTIVITÉ ECONOMIQUE



Quentin GREBE, diplômé d'un bachelor en ingénierie et d'une licence pro en développement informatique, j'ai créé mon entreprise en mai 2025 sur Horbourg-Wihr.

Fort d'une solide expérience dans le domaine de l'informatique, je mets aujourd'hui mes compétences techniques au service de deux activités complémentaires.

• D'une part, **les cours particuliers en mathématiques et en physique-chimie pour les collégiens et lycéens.**

Je dispense aussi des cours en informatique destinés aux seniors répondant à des problématiques très concrètes.

• D'autre part, **le développement web qui implique de la conception d'applications**, de la gestion de projets informatiques et de l'intégration de systèmes. Je propose des solutions sur mesure adaptées aux besoins des entreprises.

SAMI-PC - 24 Rue de l'III – 68180 HORBOURG-WIHR – 06 59 63 04 45

Adresse Mail : sami-pc@vialis.net • Site Internet : www.sami-pc.com



BIENVENUE à HORBOURG-WIHR

Chers Nouveaux Arrivants,

Bienvenue à Horbourg-Wihr ! Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous. Pour que votre installation se passe au mieux **n'oubliez pas de vous inscrire à la mairie !**

Comme dans d'autres communes d'Alsace-Moselle, nous disposons d'un fichier domiciliaire enregistré auprès de la CNIL. Ce fichier est strictement confidentiel et est utilisé uniquement par les services municipaux pour vous informer, des événements locaux comme la fête des Aînés et les anniversaires marquants, ainsi que pour vous transmettre des informations sur les travaux et réunions.

Petit rappel : en Alsace-Moselle, il est obligatoire de déclarer vos arrivées et départs à la mairie. Si vous êtes un nouvel arrivant, veuillez vous présenter à l'accueil de la mairie pour vous inscrire.

Au plaisir de vous voir et de vous souhaiter une belle installation !

Conformément à la loi RGPD, vous avez le droit de rectifier vos données personnelles ou de vous opposer à leur traitement pour des raisons légitimes



ESPACE CONSEIL France RÉNOV' LAISSEZ VOUS GUIDER !

Vous avez un projet de rénovation pour mieux isoler votre logement, réduire vos factures ou améliorer votre confort ?

L'Espace Conseil France Rénov' de Colmar Agglomération vous accompagne gratuitement et en toute neutralité. Les conseillers de l'Espace France Rénov' vous apportent un appui technique, administratif et financier, que vous soyez propriétaire occupant, bailleur ou copropriétaire.

 03 69 99 55 68 / 69

 conseiller.renovation@agglo-colmar.fr

 Espace Conseil France Rénov'

Colmar Agglomération

32 cours Sainte Anne

68000 COLMAR – sur rendez-vous uniquement

(9h à 12h et de 14h à 17h)

Plus d'informations sur :

<https://www.agglo-colmar.fr/actualites/isolation-thermique>.



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Existant depuis 1973, le magasin Cook et Tendances (anciennement « Au Tombeau de la Vaisselle ») a trouvé un repreneur suite au départ à la retraite de l'ancienne gérante.

Retrouvez toute l'équipe qui vous accueillera et vous conseillera avec plaisir sur les produits culinaires, d'art de la table et de décoration de qualité.

COOK ET TENDANCES

5 rue de Ribeauvillé

68180 HORBOURG-WIHR

03 89 41 07 51

contact@cookettendances.com

www.cookettendances.com

Ouvert du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h45

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Extension de l'interdiction de fumer dans les espaces publics extérieurs

Conformément à la réglementation nationale en vigueur, de nouveaux lieux extérieurs deviennent officiellement « espaces sans tabac », sur tout le territoire, y compris à Horbourg-Wihr.

Sont désormais concernés par l'interdiction de fumer :

- Les parcs et jardins publics
- Les abribus et zones d'attente de transports
- Les espaces extérieurs des bibliothèques, ludothèques, et installations sportives
- Les abords (10 mètres) des établissements scolaires, crèches, bibliothèques et équipements sportifs

Objectifs de cette mesure :

- Protéger la population du tabagisme passif, en particulier les enfants
- Réduire la pollution liée aux mégots
- Dénormaliser le tabac dans l'espace public

Une signalétique spécifique sera progressivement mise en place dans les zones concernées.



La commune de Horbourg-Wihr est sur IntraMuros !

Rejoignez-nous !

Il suffit de l'installer via App Store ou Google Play et de choisir la commune de Horbourg-Wihr.

Bonne navigation !

Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr

44 Grand'Rue

68180 Horbourg-Wihr

03 89 20 18 90

mairie@horbourg-wihr.fr

www.horbourg-wihr.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12 h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

Dans un souci de neutralité, de transparence et afin de respecter la réglementation électorale applicable durant la période préélectorale, le groupe majoritaire a décidé de ne pas diffuser de tribune dans ce numéro.

Thierry STOEBCNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER, Michel MERIUS, Nathalie ZIMMERMANN pour « **ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR** ».

Chers habitants de Horbourg-Wihr,

Alors que le mandat touche à sa fin, l'heure est venue d'en dresser le bilan. Le groupe Horbourg-Wihr Demain est resté vigilant et mobilisé durant toute la mandature et a défendu ses idées dans un esprit de responsabilité citoyenne. Minoritairement représentés au sein du Conseil municipal, les membres de notre groupe ont soumis des propositions qui, malheureusement, n'ont pas été retenues. Nous avons voté en faveur des décisions que nous estimions bénéfiques à l'intérêt de la commune. Nous avons aussi alerté, en amont, sur les effets délétères de choix faits par la municipalité sans concertation préalable, ni avec les conseillers municipaux et encore moins avec les habitants.

Nous sommes ainsi intervenus à de nombreuses reprises au sujet du nouveau groupe scolaire surdimensionné au vu de la baisse continue du nombre d'élèves entraînant la fermeture de deux classes en cette rentrée scolaire, excentré avec des répercussions sur les déplacements et avec un impact considérable sur les finances communales impliquant une réduction drastique des projets d'ampleur au cours des prochaines années.

Il en est de même en ce qui concerne le nouveau plan de circulation (incompréhensible, inutile et parfois dangereux) qui n'a pas fait l'objet d'un vote du conseil municipal ou de la densification urbaine de notre commune qui s'est accélérée avec de nombreuses réalisations, notamment le long de la Grand rue, ou de futurs projets envisagés (nouveau quartier derrière l'hôtel du Cerf, devenir du site Paul Fuchs après l'annonce de la démolition imminente du bâti) sans que personne ne soit consulté.

Lorsque l'aval du Conseil était nécessaire, ce dernier en était souvent réduit à entériner des faits et des projets déjà actés voire des travaux bien avancés (réalisation d'un city parc à proximité immédiate des habitations générant des nuisances pour les riverains, aménagement de la place du 1er février coupée en plein milieu par une piste cyclable etc.).

Le défaut de communication et le manque de transparence nous ont obligés à quémander des informations sur les projets en cours ou à venir, avec souvent des réponses floues ou même contradictoires par rapport aux actions entreprises.

Enfin, nous déplorons les lenteurs avec lesquelles les dossiers, notamment du pont des Américains, ont été abordés ainsi que l'échec de l'aménagement du carrefour des Quatre vents.

Sachez que notre groupe se prépare activement aux prochaines échéances électorales afin de proposer à l'ensemble des habitants une alternative crédible, fondée sur un programme sérieux, clair et réaliste ainsi qu'une méthode privilégiant l'écoute, la concertation et la participation citoyenne.

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER, Serge HAMM, Nathalie SCHWARZ pour « **HORBOURG-WIHR DEMAIN** »

Fil L'agenda

- “ **Vendredi 05 septembre 2025 de 15h30 à 19h30**
Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports
- “ **Jeudi 11 septembre 2025 à 20h00**
Portes ouvertes à l'union chorale, salle d'activités 1 (salle A.Kastler)
- “ **Lundi 15 septembre 2025 à 19h30**
Conseil municipal, salle du conseil 1^{er} étage mairie
- “ **Samedi 27 & Dimanche 28 septembre 2025**
Festival Street-art "ALFRED" rue de Fortschwihr
- “ **Dimanche 05 octobre 2025**
Journée conviviale au Vallon, à Orbey (culte, apéritif et repas) organisée par l'association Le Vallon
- “ **Lundi 20 octobre 2025 à 19h30**
Conseil municipal, salle du conseil 1^{er} étage mairie
- “ **A partir du 1^{er} novembre**
Vente des calendriers 2026 par l'amicale des sapeurs-pompiers
- “ **Lundi 10 novembre 2025**
Soirée loto de l'Union Chorale, salle Alfred Kastler. Ouverture des portes à 18h30
- “ **Mardi 11 novembre 2025 à 11h00**
Commémoration de l'Armistice, parvis de l'Église St-Michel
- “ **Lundi 17 novembre 2025 à 19h30**
Conseil municipal, salle du conseil 1^{er} étage mairie
- “ **Samedi 15 novembre 2025 de 9h à 18h00**
Vente annuelle du club de l'amitié, salle Evasion 80B Grand'rue
- “ **Samedi 29 novembre 2025 de 8h30 à 13h00**
Marché de Noël, organisé par l'association Wendkouni, Foyer paroissial protestant
- “ **Vendredi 05 décembre 2025 de 15h30 à 19h30**
Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports
- “ **Samedi 06 décembre 2025 à 20h00**
Concert de l'avent de l'union chorale et la chorale de Paray le Monial, église protestante de Horbourg
- “ **Vendredi 12 décembre 2025 à 20h00**
Concert de l'avent de la chorale Ste Cécile au profit des actions locales de l'Ordre de Malte à l'église Notre Dame de l'Assomption de Horbourg-Wihr
- “ **Samedi 13 décembre 2025 à 20h00**
Concert de l'avent de la chorale Ste Cécile, soutien aux investissements matériels du conseil de fabrique et de la chorale Ste Cécile, à l'église Notre Dame de l'Assomption de Horbourg-Wihr
- “ **Lundi 15 décembre 2025 à 19h30**
Conseil municipal, salle du conseil 1^{er} étage mairie
- “ **Mardi 16 décembre 2025 à 19h30**
Advent and Christmas Carol Service, Eglise protestante de Horbourg-Wihr
- “ **Jeudi 01 janvier 2026 à 17h00**
Concert de nouvel an, par l'Harmonie Argentovaria à la salle Alfred Kastler, entrée libre

www.horbourg-wihr.fr

